



*Empowered lives.
Resilient nations.*

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE REHABILITATION

DE LA MAISON D'ARRET DE SIBUT

AO n° : ITB/19/PCJS/2020

Projet : Projet Conjoint d'Appui à la Justice et la Sécurité

Pays : République Centrafricaine

Délivré le : 15 Avril 2020

Sommaire

Section 1. Lettre d'invitation	4
Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires.....	5
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	5
1. Introduction	5
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	5
3. Éligibilité	6
4. Conflit d'intérêts	6
B. PRÉPARATION DES OFFRES	7
5. Considérations générales	7
6. Coût de la préparation de l'offre	7
7. Langue	7
8. Documents comprenant l'offre	7
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	7
10. Format et contenu de l'offre technique.....	7
11. Barème de prix.....	8
12. Garantie de soumission	8
13. Devises	9
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	9
15. Offre unique.....	10
16. Durée de validité de l'offre	10
17. Extension de la durée de validité de l'offre.....	10
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	10
19. Modification des offres	11
20. Autres types d'offres	11
21. Conférence préalable à l'offre	11
C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES.....	12
22. Dépôt.....	12
Offre déposée en version imprimée (manuelle)	12
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering.....	12
23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	13
24. Retrait, remplacement et modification des offres	13
25. Ouverture des offres	13
D. Évaluation des offres	13
26. Confidentialité	13
27. Évaluation des offres	14

28. Examen préliminaire.....	14
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	14
30. Évaluation des offres techniques et des prix	14
31. Devoir de précaution.....	15
32. Clarification des offres.....	15
33. Conformité des offres.....	15
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions.....	16
E. ADJUDICATION DU CONTRAT.....	16
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	16
36. Critères d'adjudication	16
37. Analyse	16
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	17
39. Signature du contrat.....	17
40. Type de contrat et conditions générales.....	17
41. Garantie de bonne exécution	17
42. Garantie bancaire de restitution d'avance.....	17
43. Indemnité forfaitaire	17
44. Dispositions en matière de paiement.....	17
45. Contestation des fournisseurs	18
46. Autres dispositions	18
Section 3. Fiche technique	19
Section 4 Critères d'évaluation	22
Section 5a : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif.....	25
Section 5b : Autres exigences connexes.....	Erreur ! Signet non défini.
Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification	40
Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	45
Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	47
Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	49
Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification	50
Formulaire E : Format de l'offre technique	53
Formulaire F : Formulaire de barème de prix.....	Erreur ! Signet non défini.
FORMULAIRE G : Formulaire de garantie de soumission.....	Erreur ! Signet non défini.

SECTION 1. Lettre d'invitation

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO comprend les documents suivants ainsi que les Conditions générales du contrat qui sont intégrées à la fiche technique :

- Section 1 : Lettre d'invitation
- Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires
- Section 3 : Fiche technique
- Section 4 : Critères d'évaluation
- Section 5 : Tableau des exigences et spécifications techniques
- Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer
 - Formulaire A : Formule de soumission de l'offre
 - Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
 - Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats
 - Formulaire D : Formulaire de qualification
 - Formulaire E : Format de l'offre technique
 - Formulaire F : Barème de prix

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

Veuillez accuser réception de cet AO en envoyant un courriel à l'adresse procurement.cf@undp.org en indiquant si vous souhaitez ou non soumettre une offre. Vous pouvez également, le cas échéant, utiliser la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres. Si vous souhaitez davantage d'éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Approuvé par :

Nom : Dancilla Mukarubayiza

Fonction : Représentante Résidente Adjointe/O.

Date : Avril 15, 2020

SECTION 2. Instructions destinées aux soumissionnaires

DISPOSITIONS GÉNÉRALES	
1. Introduction	1.1 Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant du PNUD. Le présent appel d'offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations relatives aux contrats et aux achats du PNUD qui sont consultables à l'adresse https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d 1.2 Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement acceptation de l'offre par le PNUD. Le PNUD n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO. 1.3 Le PNUD se réserve le droit d'annuler la procédure d'achat à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour le PNUD, sur notification des soumissionnaires ou publication d'une notification d'annulation sur le site Web du PNUD. 1.4 Dans le cadre de l'offre, il est souhaité que le soumissionnaire s'inscrive sur le site Web du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org). Le soumissionnaire peut soumettre une offre même s'il n'est pas inscrit sur le Portail. Toutefois, si le soumissionnaire est choisi pour l'adjudication du contrat, il doit s'inscrire sur le Portail avant la signature du contrat.
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	2.1 Le PNUD applique une politique stricte de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles ainsi que l'obstruction aux fournisseurs du PNUD, et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d'achat et de la mise en œuvre du contrat. La Politique anti-fraude du PNUD est consultable à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_and_investigation.html. 2.2 Les soumissionnaires et les fournisseurs n'offrent pas de cadeaux ni d'invitations de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, notamment des voyages d'agrément pour des événements sportifs ou culturels, dans des parcs d'attractions, des offres de vacances, de transport, ou des invitations à des déjeuners ou dîners luxueux. 2.3 En vertu de cette politique, le PNUD : a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi est engagé dans toute pratique de corruption ou pratique frauduleuse lors de l'appel d'offres pour le contrat en question ; b) déclare un fournisseur comme inéligible, pour une période définie ou indéfinie, à l'adjudication d'un contrat si, à tout moment, il détermine que le

	fournisseur s'est engagé dans toute pratique de corruption ou frauduleuse lors de l'appel d'offres d'un contrat du PNUD ou de l'exécution de ce dernier. 2.4 Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite à l'intention des fournisseurs du PNUD qui peut être consulté à l'adresse https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachme nt/page/2014/February%202014/conduct_french.pdf
3. Éligibilité	3.1 Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer le PNUD s'ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations. 3.2 Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les prestataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d'éligibilité tel qu'établi par le PNUD.
4. Conflit d'intérêts	4.1 Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs prestataires de services agréés sont considérés comme ayant un conflit d'intérêts avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations : a) S'ils sont ou ont été par le passé liés à une société, ou à l'une de ses sociétés affiliées ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l'analyse et de l'estimation des coûts et d'autres documents devant être utilisés pour l'achat de biens et de services dans le cadre de la présente procédure de sélection ; b) S'ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; c) S'il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion. 4.2 En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s'il s'agit ou non d'une situation de conflit d'intérêts. 4.3 De la même manière, les soumissionnaires doivent montrer dans leur offre qu'ils sont conscients des éléments suivants : a) Si les propriétaires, copropriétaires, responsables, directeurs, actionnaires dominants, de l'entité soumissionnaire ou du personnel essentiel font partie de la famille d'un membre du personnel du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat ou le gouvernement du pays concerné ou de tout partenaire de mise en œuvre recevant les services dans le cadre du présent AO ;

	b) Toutes les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales. En cas de non-divulcation de cette information, il est possible que l'offre ou les offres concernées par cette non-divulcation soient rejetées.
	4.4 L'éligibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l'évaluation et de l'examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement, leur opération et leur gestion en tant qu'entité indépendante, l'ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat et l'accès aux informations dans le cadre du présent AO, entre autres facteurs. Les conditions qui peuvent mener à un avantage indu sur d'autres soumissionnaires peuvent provoquer le rejet de l'offre.

B. PRÉPARATION DES OFFRES

5. Considérations générales	5.1 Lors de la préparation de l'offre, le soumissionnaire doit examiner l'appel d'offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peuvent provoquer le rejet de l'offre. 5.2 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l'appel d'offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer le PNUD en conséquence.
6. Coût de la préparation de l'offre	6.1 Le soumissionnaire prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de son offre, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD n'est en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.
7. Langue	7.1 L'offre, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, sont rédigées dans la ou les langues indiquées dans la fiche technique.
8. Documents comprenant l'offre	8.1 L'offre comprend les documents et formulaires connexes suivants, dont les détails sont fournis dans la fiche technique : a) Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; b) Offre technique ; c) Barème de prix ; d) Garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique ; e) Toute pièce jointe ou tout appendice à l'offre.
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	9.1 Le soumissionnaire fournit la preuve écrite de son statut de fournisseur éligible et qualifié en remplissant les formulaires figurant dans la section 6 et en fournissant les documents exigés dans ces formulaires. Aux fins de l'adjudication d'un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD.
10. Format et contenu	10.1 Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant les

de l'offre technique	formulaire types et les modèles fournis dans la section 6 de l'appel d'offres. 10.2 Des échantillons d'objets, lorsqu'exigés en vertu de la section 5, sont fournis dans le délai spécifié et à moins qu'autrement spécifié par le PNUD, sans frais pour le PNUD. S'ils ne sont pas détruits lors des tests, les échantillons seront renvoyés à la demande et aux frais du soumissionnaire, à moins qu'autrement indiqué. 10.3 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire décrit le programme de formation nécessaire disponible pour le maintien et l'exécution des services ou pour l'entretien et le fonctionnement des équipements offerts, ainsi que le coût pris en charge par le PNUD. Cette formation ainsi que le matériel de formation, à moins qu'autrement indiqué, sont offerts dans la langue de l'offre tel que prescrit dans la fiche technique. 10.4 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire atteste de la disponibilité de pièces détachées pour une période d'au moins cinq (5) ans à compter de la date de livraison, ou tel qu'autrement indiqué dans cet appel d'offres.
11. Barème de prix	11.1 Le présent barème de prix est préparé en utilisant le formulaire fourni dans la section 6 de l'appel d'offres et en prenant en considération les exigences de l'AO. 11.2 Toute exigence décrite dans l'offre technique, mais dont le prix n'est pas indiqué dans le barème de prix, est considérée comme étant incluse dans les prix des autres activités ou biens, ainsi que dans le prix total final.
12. Garantie de soumission	12.1 Une garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqués dans la fiche technique. Cette garantie est valable jusqu'à trente (30) jours après la date de validité finale de l'offre. 12.2 La garantie de soumission est incluse, avec l'offre. Si une garantie de soumission est exigée par l'appel d'offres mais n'est pas présentée avec l'offre technique, l'offre est rejetée. 12.3 Si le montant de la garantie de soumission est moins élevé que le montant exigé par le PNUD, ou si la période de validité de ladite garantie est moins longue que celle exigée par le PNUD, celui-ci rejette l'offre. 12.4 Dans le cas où une offre électronique est autorisée dans la fiche technique, les soumissionnaires y intègrent une copie de la garantie de soumission, et l'original de la garantie doit être envoyé par courrier ou en main propre selon les instructions de la fiche technique. 12.5 Le PNUD peut confisquer la garantie de soumission et rejeter l'offre en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants : a) Si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de l'offre indiquée dans la fiche technique, ou ; b) Si le soumissionnaire retenu omet : i. De signer le contrat après son adjudication par le PNUD ; ii. De fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents que le PNUD peut exiger à titre de condition

	préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.
13. Devises	13.1 Tous les prix sont cités dans la devise ou les devises indiquées dans la fiche technique. Lorsque les offres sont libellées dans différentes devises, afin de comparer l'ensemble des offres : a) Le PNUD convertira la devise indiquée dans l'offre dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date limite de dépôt des offres ; b) Dans le cas où le PNUD choisit une offre libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la fiche technique, le PNUD se réserve le droit d'attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l'aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus.
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	14.1 Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de l'offre, elles doivent confirmer dans le cadre de leur offre : (i) Qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat conjointement et de manière solidaire, ceci devant être attesté par un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à l'offre ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant la coentreprise. 14.2 Après la date limite de dépôt des offres, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou le partenariat n'est pas changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD. 14.3 L'entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat se conforment aux dispositions de la clause 9 de ce document en ce qui concerne le dépôt d'une offre unique. 14.4 La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l'AO, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l'éligibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise, le consortium ou le partenariat. 14.5 Une coentreprise, un consortium ou un partenariat, lors de la présentation des antécédents et de l'expérience, différencie clairement : a) Les antécédents et l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat dans leur ensemble ; b) Les antécédents et l'expérience des entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou du partenariat. 14.6 Les contrats antérieurs exécutés par des experts individuels qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat, ou du membre concerné, et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la

	présentation de leurs qualifications personnelles. 14.7 La coentreprise, le consortium ou le partenariat sont encouragés à respecter de grandes exigences multisectorielles lorsque le champ d'expertise et des ressources n'est pas disponible dans une seule société.
15. Offre unique	15.1 Le soumissionnaire (notamment les membres individuels de toute coentreprise) dépose une seule offre, en son nom propre ou dans le cadre d'une coentreprise. 15.2 Les offres déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées dans chacun des cas suivants : a) S'ils ont au moins un actionnaire dominant, directeur ou partie prenante en commun ; b) Si l'un d'entre eux reçoit ou a reçu de l'autre ou des autres une quelconque subvention, directe ou indirecte ; c) S'ils ont le même représentant légal aux fins du présent AO ; d) S'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tierces parties, leur permet d'avoir accès à des informations sur un autre soumissionnaire, ou d'influer sur l'offre d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d'AO ; e) S'ils sous-traitent l'offre l'un de l'autre, ou si le sous-traitant d'une offre dépose également une autre offre en son nom en tant que soumissionnaire principal ; si un membre du personnel essentiel proposé pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participe à plus d'une offre reçue lors de la procédure d'appel d'offres. La présente condition, relative au personnel, ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres.
16. Durée de validité de l'offre	16.1 Les offres restent valables pour la période indiquée dans la fiche technique, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d'une durée de validité plus courte peut être rejetée par le PNUD et déclarée non conforme. 16.2 Lors de la période de validité de l'offre, le soumissionnaire maintient son offre originale, sans la modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total.
17. Extension de la durée de validité de l'offre	17.1 Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires d'étendre la durée de validité de leurs offres avant l'expiration de la durée de validité de l'offre. La demande et les réponses se font à l'écrit et sont considérées comme faisant partie intégrante de l'offre. 17.2 Si le soumissionnaire convient d'étendre la validité de son offre, cette prorogation est effectuée sans aucun changement apporté à l'offre originale. 17.3 Le soumissionnaire a le droit de refuser d'étendre la validité de son offre, auquel cas cette offre ne sera pas ultérieurement évaluée.
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	18.1 Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l'appel d'offres au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique. Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit sous

	la forme indiquée dans la fiche technique. Si des demandes sont envoyées d'une autre manière que par les voies indiquées, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, ce dernier n'est pas tenu d'y répondre ni de confirmer que telles demandes ont été officiellement reçues. 18.2 Le PNUD offrira des réponses aux demandes d'éclaircissements sous la forme indiquée dans la fiche technique. 18.3 Le PNUD s'efforcera de répondre rapidement aux demandes d'éclaircissement, mais toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date limite de dépôt des offres, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.
19. Modification des offres	19.1 À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, le PNUD peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres. Les modifications seront rendues disponibles à l'ensemble des soumissionnaires potentiels. 19.2 Si la modification est importante, le PNUD peut proroger la date limite de dépôt des offres pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour inclure la modification dans leurs offres.
20. Autres types d'offres	20.1 Les autres types d'offres ne seront pas considérées, à moins qu'autrement indiqué dans la fiche technique. Si le dépôt d'un autre type d'offre est autorisé dans la fiche technique, un soumissionnaire peut déposer un autre type d'offre, mais seulement s'il dépose également une offre conforme aux exigences de l'appel d'offres. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si l'offre est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'un autre type d'offre. 20.2 Si plusieurs autres types d'offres sont soumis, ils doivent être clairement identifiés comme « offre principale » et « autre type d'offre ».
21. Conférence préalable à l'offre	21.1 S'il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l'heure et au lieu indiqués dans la fiche technique. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutefois, aucun soumissionnaire ne sera rejeté pour n'avoir pas assisté à la conférence. Le compte-rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web de la section des achats et envoyé par courriel ou sur la plateforme d'appel d'offres en ligne eTendering comme indiqué dans la fiche technique. Aucune déclaration orale formulée lors de la conférence ne pourra modifier les conditions générales de l'appel d'offres, à moins qu'une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compte-rendu de la conférence ou communiquée ou publiée à titre de modification de l'appel d'offres.

C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES

22. Dépôt	22.1 Le soumissionnaire dépose une offre dûment signée et complétée qui comprend les documents et les formulaires correspondant aux exigences de la fiche technique. Le barème de prix est soumis avec l'offre technique. Les offres peuvent être livrées en main propre, par courrier ou par méthode de transmission électronique comme indiqué dans la fiche technique. 22.2 L'offre est signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire. L'autorisation est communiquée au moyen d'un document attestant d'une telle autorisation délivré par le représentant juridique de l'entité soumissionnaire, ou d'une procuration, jointe à l'offre. 22.3 Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que le simple dépôt d'une offre implique acceptation par le soumissionnaire des Conditions générales du contrat du PNUD.
Offre déposée en version imprimée (manuelle)	22.4 Une offre déposée en version imprimée (manuelle), par courrier ou en main propre autorisée ou indiquée dans la fiche technique est régie comme suit : (a) L'offre signée est marquée comme « original » et ses copies sont marquées comme « copie » tel qu'approprié. Le nombre de copies est indiqué dans la fiche technique. Toutes les copies doivent seulement provenir de l'original signé. En cas de différences entre l'original et les copies, l'original prévaut. (b) L'offre technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe sous pli scellé qui : i. Porte le nom du soumissionnaire ; ii. Est adressée au PNUD comme indiqué dans la fiche technique ; iii. Comporte un avertissement qui déclare « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure de l'ouverture des offres » tel qu'indiqué dans la fiche technique. Si les enveloppes et les colis comportant l'offre ne sont pas sous pli scellé ni marquées comme exigé, le PNUD ne sera pas responsable de tout mauvais placement, toute perte ou toute ouverture prématurée de l'offre.
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering	22.5 Le dépôt par courriel ou par l'intermédiaire du système d'appel d'offres en ligne eTendering, s'il est autorisé ou indiqué dans la fiche technique, est régi comme suit : a) Les fichiers électroniques faisant partie de l'offre respectent le format et les exigences indiqués dans la fiche technique ; b) Les documents requis dans le formulaire original (par exemple la garantie de soumission etc.) doivent être envoyés par courrier ou en main propre selon les instructions contenues dans la fiche technique. 22.6 Davantage d'instructions sur la manière de déposer, modifier ou annuler une offre sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires, et des Guides vidéos sont également disponibles en consultant ce lien : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notice/resources/

23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	23.1 Les offres complètes doivent être reçues par le PNUD de la manière, à l'adresse et au plus tard à la date et heure indiquées dans la fiche technique. Le PNUD ne reconnaît que la date et l'heure auxquelles il a reçu l'offre. 23.2 Le PNUD ne tiendra pas compte de toute offre déposée après la date limite de dépôt des offres.
24. Retrait, remplacement et modification des offres	24.1 Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après qu'elle a été déposée à tout moment avant la date limite de dépôt des offres. 24.2 Offres déposées manuellement ou par courriel : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en envoyant une notification écrite conforme au PNUD, dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et en y joignant une copie de l'autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de l'offre, le cas échéant, doit accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications doivent être déposées de la même manière que celle indiquée pour le dépôt des offres, en les marquant clairement comme « RETRAIT », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ». 24.3 Système eTendering : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en annulant, éditant et déposant de nouveau l'offre directement sur le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de suivre correctement les instructions du système et de dûment éditer et déposer un remplacement ou une modification d'offre, tel que nécessaire. Davantage d'instructions sur la manière dont annuler ou modifier une offre directement sur le système sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires et dans les Guides vidéo. 24.4 Les offres dont le retrait est demandé sont renvoyées aux soumissionnaires sans qu'elles aient été ouvertes (seulement en ce qui concerne les dépôts manuels), sauf si l'offre est retirée après qu'elle a été ouverte.
25. Ouverture des offres	25.1 Le PNUD ouvre les offres en présence d'un comité ad hoc constitué par le PNUD qui comprend au moins deux (2) membres. 25.2 Les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits, l'état des libellés et des sceaux des enveloppes, le nombre de dossiers et de fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l'ouverture. Aucune offre n'est rejetée à l'ouverture, sauf les offres tardives qui seront renvoyées non ouvertes aux soumissionnaires concernés. 25.3 Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.
D. ÉVALUATION DES OFFRES	
26. Confidentialité	26.1 Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, ainsi que la recommandation d'adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l'adjudication du contrat. 26.2 Toute tentative de la part d'un soumissionnaire ou de toute personne agissant au nom du soumissionnaire d'influencer le PNUD lors de l'examen, de

	l'évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions d'adjudication du contrat peut, à la décision du PNUD, provoquer le rejet de son offre et le soumettre à l'application des procédures de sanctions des fournisseurs du PNUD en vigueur.
27. Évaluation des offres	27.1 Le PNUD mènera l'évaluation sur l'unique base des offres déposées. 27.2 L'évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes : a) Examen préliminaire, notamment de l'éligibilité b) Vérification des calculs et classement des soumissionnaires ayant réussi l'examen préliminaire du fait de leur prix. c) Évaluation de qualification (si la pré-qualification n'a pas été effectuée) a) Évaluation des offres techniques b) Évaluation des prix L'évaluation détaillée s'axera sur les 3 à 5 offres dont les prix sont les plus bas. D'autres offres dont les prix sont plus élevés seront ajoutées pour évaluation si nécessaire.
28. Examen préliminaire	28.1 Le PNUD examine les offres pour déterminer si elles sont complètes selon les exigences documentaires minimales, si les documents ont bien été signés, et si les offres sont généralement correctes, entre autres indicateurs pouvant être utilisés à ce stade. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade.
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	29.1 L'éligibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en comparant celles du soumissionnaire aux exigences minimales d'éligibilité et de qualification indiquées dans la section 4 (Critères d'évaluation). 29.2 En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés : a) Ils ne font pas partie, selon la Résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent établie par le Comité, et de la liste de fournisseurs inéligibles du PNUD ; b) Ils ont une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières appropriées pour exécuter le contrat et assumer tous les engagements commerciaux existants ; c) Ils disposent de l'expérience similaire nécessaire, de l'expertise technique, de capacités de production le cas échéant, de certificats de qualité, de procédures d'assurance qualité ainsi que d'autres ressources applicables à la prestation des services requis ; d) Ils respectent pleinement les Conditions générales du contrat du PNUD ; e) Ils n'ont pas d'antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ; f) Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients.
30. Évaluation des offres techniques et des	30.1 L'équipe d'évaluation examine et évalue les offres au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d'autres

prix	documents fournis en appliquant la procédure indiquée dans la fiche technique et d'autres documents de l'appel d'offres. Si nécessaire et déclaré dans la fiche technique, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement conformes à faire une présentation au sujet de leurs offres techniques. Les conditions de la présentation sont fournies dans le document d'offre lorsque nécessaire.
31. Devoir de précaution	31.1 Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants : a) Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ; b) Valider le degré de conformité aux exigences de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ; c) Demander des renseignements et vérifier les références auprès d'organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ; d) Demander des renseignements et vérifier les références auprès de précédents clients concernant l'exécution des contrats en cours ou complétés, notamment des inspections physiques des travaux précédents, si nécessaire ; e) Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ; f) D'autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'adjudication du contrat.
32. Clarification des offres	32.1 Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire des éclaircissements au sujet de son offre. 32.2 La demande d'éclaircissements du PNUD ainsi que la réponse se font par écrit, et aucune modification des prix ou du contenu de l'offre ne peut être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des éclaircissements et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l'évaluation des offres, conformément à l'appel d'offres. 32.3 Les éclaircissements non sollicités fournis par un soumissionnaire au titre de son offre qui ne constituent pas une réponse à une demande du PNUD ne sont pas pris en compte lors de l'examen et de l'évaluation de l'offre.
33. Conformité des offres	33.1 Le PNUD évalue la conformité des offres en se basant sur leur contenu. Une offre est considérée comme essentiellement conforme si elle respecte l'ensemble des termes, conditions, spécifications et autres exigences de l'appel d'offres sans dérogation, réserve ou omission importantes. 33.2 Si une offre n'est pas essentiellement conforme, elle est rejetée par le PNUD et

	ne peut pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant les dérogations, réserves ou omissions importantes.
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions	34.1 À condition qu'une offre soit essentiellement conforme, le PNUD peut lever tout défaut de conformité ou toute omission de ladite offre qui ne constitue pas selon lui pas une dérogation importante. 34.2 Le PNUD peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de l'offre relatifs aux exigences en matière de documentation. Une telle omission ne peut se rapporter à un quelconque aspect du prix de l'offre. L'offre peut être rejetée si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande. 34.3 En ce qui concerne les offres ayant passé l'examen préliminaire, le PNUD vérifie et corrige les erreurs de calcul comme suit : a) En cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ; b) En cas d'erreur dans le calcul d'un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé ; c) En cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s'il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le montant en chiffres prévaudra. 34.4 Si le soumissionnaire n'accepte pas une correction d'erreur à laquelle le PNUD aura procédé, son offre sera rejetée.
E. ADJUDICATION DU CONTRAT	
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	35.1 Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre de prix le plus bas.
36. Critères d'adjudication	36.1 Avant l'expiration de la période de validité des offres, le PNUD attribue le contrat au soumissionnaire qualifié et éligible dont l'offre est considérée comme étant conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui propose le prix le plus bas.
37. Analyse	37.1 Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il peut demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Telle analyse vise à évoquer les atouts et les faiblesses de l'offre du soumissionnaire pour l'aider à améliorer ses futures offres lors de perspectives d'achats du PNUD. Le contenu d'autres offres et leur comparaison à l'offre du soumissionnaire ne sont pas évoqués.

38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	38.1 Lors de l'adjudication du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens ou des services dans une limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions générales.
39. Signature du contrat	39.1 Le soumissionnaire retenu signe et date le contrat et le retourne au PNUD sous quinze (15) jours à compter de sa date de réception. S'il ne le fait pas, le PNUD a des raisons suffisantes pour annuler l'adjudication et retirer la garantie de soumission, le cas échéant, et peut dans ce cas attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire le mieux placé ou faire un autre appel d'offres.
40. Type de contrat et conditions générales	40.1 Les types de contrat à signer et les Conditions générales du contrat applicables du PNUD, tel qu'indiqué dans la fiche technique, peuvent être consultés à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
41. Garantie de bonne exécution	41.1 Une garantie de bonne exécution, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqués dans la fiche technique disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Bonne%20Execution_FR.docx dans un délai de quinze (15) jours à compter de la signature du contrat par les deux parties. Si une garantie de bonne exécution est requise, le reçu de la garantie de bonne exécution par le PNUD est essentiel pour que le contrat prenne effet.
42. Garantie bancaire de restitution d'avance	42.1 Le PNUD a pour principe de ne pas verser d'avances sur les contrats, à moins que ses intérêts ne l'exigent (c'est-à-dire qu'il ne verse pas de paiement sans avoir encore reçu les produits). Si une restitution d'avance est autorisée en vertu de la fiche technique et dépasse 20 % du prix total du contrat, ou 30 000 dollars des États-Unis, selon la valeur la plus basse, le soumissionnaire présente une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d'avance dans le formulaire disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Avance_FR.docx .
43. Indemnité forfaitaire	43.1 Le PNUD applique une indemnité forfaitaire pour les dommages ou risques causés au PNUD découlant de retards du contractant ou de la violation de ses obligations en vertu du contrat si une telle indemnité est indiquée dans la fiche technique.
44. Dispositions en matière de paiement	44.1 Le paiement sera seulement effectué après l'acceptation de la part du PNUD des biens ou des services fournis. Le paiement se fait dans un délai de trente (30) jours après réception de la facture et de l'attestation d'acceptation du travail délivrée par l'autorité compétente du PNUD qui supervise directement le contractant. Le paiement s'effectuera par transfert bancaire dans la devise du

	contrat.
45. Contestation des fournisseurs	45.1 La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un contrat n'a pas été attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires quant aux procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD : http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/protest-and-sanctions.html
46. Autres dispositions	46.1 Dans le cas où le soumissionnaire propose un prix plus bas au gouvernement hôte (par exemple l'administration de services généraux du Gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique) pour des services similaires, le PNUD a le droit à ce même prix. Les Conditions générales du PNUD prévalent. 46.2 Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même contractant dans des contrats avec l'ONU ou avec les organismes des Nations Unies. Les Conditions générales du PNUD prévalent. 46.3 L'ONU a mis en place des restrictions sur l'emploi des (anciens) membres du personnel de l'ONU impliqués dans les procédures d'achat en vertu de la circulaire ST/SGB/2006/15 http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&refer=/english/&Lang=F.

SECTION 3. Fiche technique

Les données suivantes pour les biens et les services à acheter complètent, supplémentent ou modifient les dispositions de l'appel d'offres dans le cas d'un conflit entre les instructions destinées aux soumissionnaires, la fiche technique et d'autres annexes ou références jointes à ladite fiche technique, et les dispositions de la fiche technique prévalent.

Numéro de fiche technique	Référence à la section 2	Données	Instructions ou exigences particulières
1	7	Langue de l'offre :	Français
2		Dépôt d'offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles)	Soumission pour plusieurs lots acceptée.
3	20	Autres types d'offres	N/A
4	21	Conférence préalable à l'offre et visite de site	Seront conduites Conférences préparatoires et formation etendering ☞ Mercredi 22 avril 2020 à 10h00 ☞ Jeudi 23 avril 2020 à 10h00 ☞ Vendredi 24 avril 2020 à 10h00 Lieu : Salle de réunion du PNUD La personne référente du PNUD pour la conférence est : Service des Achats Courriel : procurement.cf@undp.org Visite de site : Date : Mercredi 29/04/2020 Lieu : Maison d'arrêt de Sibut Heure : 10h00
5	16	Durée de validité de l'offre	90 jours

6	13	Garantie de soumission	☒ Requête à hauteur de 10.000.000 FCFA - La validité de la garantie de soumission est de 120 jours à compter du dernier jour de dépôt des soumissions. - Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenues seront restituées.
7	41	Restitution d'avance lors de la signature du contrat	N/A
8	42	Indemnité forfaitaire	Sera imposé aux conditions ci-dessous : Pourcentage du prix du contrat par jour de retard : 1/1000 du prix du Contrat par semaine de retard, jusqu'à hauteur de 10 % du prix définitif du Contrat, après lequel le PNUD peut mettre fin au contrat.
9	40	Garantie de bonne exécution	N/A.
10	12	Devise de l'offre	XAF.
11	31	Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions	07 jours avant la date de dépôt
12	31	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'éclaircissement et les questions	Personne référente au PNUD : Représentation du PNUD Adresse : En face du Ministère des Transports Courriel : procurement.cf@undp.org
13	18, 19 et 21	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'appel d'offres et des réponses et éclaircissements demandés	Communication aux potentiels soumissionnaires, réponses aux demandes de clarification postées sur les sites ayant fait l'objet de la publication de l'appel d'offre.
14	23	Date limite de dépôt des offres	08/05/2020 Pour dépôt sur le système eTendering - tel qu'indiqué dans le système eTendering. Noter que le fuseau horaire du système est considéré.
14	22	Manière autorisée de dépôt des offres	☐ Système e-Tendering
15	22	Adresse de dépôt des offres	https://etendering.partneragencies.org EVENT CAF10#0000005798

16	22	Exigences en matière de dépôt électronique (courriel ou système eTendering)	• Format : Fichiers PDF seulement • Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux ne faisant pas partie de l'alphabet ou clavier latin. • Aucun fichier ne doit comporter de virus ou être corrompu. • Taille maximum des fichiers par transmission : [Préciser] • Objet obligatoire du courriel : [Préciser] • Les documents requis dans l'original (par exemple la garantie de soumission) doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous, accompagnés d'une copie PDF soumise dans le cadre du dépôt électronique : • [Insérer adresse]
17	25	Date, heure et lieu d'ouvertures des offres	Date et heure : 11/05/2020 Les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.
18	27, 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat	Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée au prix le plus bas par lot.
19		Date prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	01/06/2020
20		Durée maximum prévue du contrat	07 mois/lot attribué Sept (7) mois à titre indicatif pour chaque lot. L'entreprise précisera le délai d'exécution devant lui permettre d'exécuter lesdits travaux selon les règles de l'art connaissant toutes les contraintes liées à ces travaux. Ce timing constituera un critère de sélection. Fin de contrat prévu : sera précisée à la signature et au délai accordé.
21	35	Le PNUD attribuera le contrat à :	Un soumissionnaire par lot, après analyse de la combinaison optimale qui permet au PNUD de réaliser des économies.
22	39	Type de contrat	Contrat des travaux http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
23	39	Conditions générales du contrat du PNUD qui s'appliqueront	http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
24		Autres informations relatives à	<i>[Toutes les autres instructions et informations qui n'ont pas encore</i>

		l'AO	<i>été mentionnées dans la présente fiche technique mais qui concernent l'AO doivent être fournies ici et dans toute autre rubrique qui pourra être ajoutée sous la présente rangée]</i>
--	--	------	--

SECTION 4 Critères d'évaluation

Critères d'examen préliminaire

Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l'appel d'offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non :

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimum fournis
- Validité de l'offre
- Garantie de soumission (si exigée) déposée selon les exigences de l'appel d'offres avec période de validité conforme

Critères d'éligibilité et de qualification minimum

L'éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Réussi/Échoué.

Si l'offre est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat, chaque membre doit remplir les critères minimums sauf autrement indiqué.

Objet	Critères	Exigence en matière de dépôt des documents
ÉLIGIBILITÉ		
Statut juridique	Le fournisseur est une entité enregistrée légalement.	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
Éligibilité	Un fournisseur n'est pas suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de l'appel d'offres.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Faillite	Aucune faillite déclarée, aucune implication dans une faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et aucun jugement ni action légale en cours contre le fournisseur qui pourrait nuire à ses opérations dans un futur proche.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Certificats et licences	▪ Dûment autorisé à agir en qualité d'agent au nom du fabricant, ou une procuration, si le soumissionnaire n'est pas le fabricant	Formulaire B : Formulaire

	▪ Nomination officielle en tant que représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays ▪ Les brevets, si les technologies proposées dans l'offre sont brevetées par le soumissionnaire ▪ Les licences d'exportation ou d'importation, si applicable	d'information sur le soumissionnaire
QUALIFICATION		
Antécédents de contrats inexécutés¹	L'inexécution d'un contrat n'a pas découlé d'une faute de la part du contractant au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Antécédents de contentieux	Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Expériences antérieures	Minimum 03 ans d'expérience pertinente dans la réalisation des travaux similaires.	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Minimum 05 contrats de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des 03 dernières années. (2017-2018-2019) (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence)	Formulaire D : Formulaire de qualification
Situation financière	Chiffre d'affaires annuel minimal de 100 000 000 XAF au cours des 3 dernières années (2017-2018-2019) (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme. (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).	Formulaire D : Formulaire de qualification
Évaluation technique	Les offres financières sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d'offre.	Formulaire E : Formulaire d'offre technique
Évaluation financière	Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F. La comparaison des prix doit être basée sur le prix proposé, qui comprend le transport, l'assurance et le coût total de propriété (y compris les pièces détachées, la consommation, l'installation, la	Formulaire F : Formulaire de barème de prix

¹ L'inexécution, comme décidé par le PNUD, comprend tous les contrats pour lesquels (a) l'inexécution n'a pas été contestée par le contractant, notamment au moyen d'un renvoi au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné, et (b) les contrats qui ont été ainsi contestés mais n'ont pas été pleinement réglés relativement au contractant. L'inexécution n'englobe pas les contrats pour lesquels la décision de l'employeur a été rejetée par le dispositif de règlement des différends. L'inexécution doit être basée sur l'ensemble des informations sur les différends ou contentieux pleinement réglés, c'est-à-dire un différend ou un contentieux qui a été réglé conformément au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné et dans le cas où toutes les instances d'appel disponibles au soumissionnaire ont été épuisées.

	mise en service, la formation, les conditionnements spéciaux, etc., si applicable) Comparaison avec des estimations de budget ou estimations internes.	
Documents nécessaires à soumettre pour la validation des offres Qualification des soumissionnaires (En "Copies certifiées conformes » uniquement)	<u>Documents obligatoires dont l'absence entraînera automatiquement le rejet du dossier à la phase préliminaire. Il ne sera pas demandé un complément de dossier.</u> Registre de Commerce, attestant de l'activité de BTP ▪ Attestation de visite de site ▪ Une attestation de régularité ou Quitus fiscale 2019 et l'année en cours; ▪ Quitus de l'ACFPE et de la CNSS pour l'année 2018 et 2019 ; ▪ Les Etats financiers certifiés des trois dernières années y compris le rapport des commissaires aux comptes au titre des années 2017 - 2018 et 2019. Autres documents qui seront requis ▪ Déclaration sous l'honneur de non-appartenance à la liste noire du Conseil de Sécurité 1267/1989, de la Centrale d'Achat des Nations Unies ou sur toute autre liste ▪ Profil de l'entreprise, qui ne doit pas dépasser trois (3) pages, y compris des brochures imprimées et des catalogues de produits pertinents aux biens/services achetés ; ▪ Une liste de références bancaires (nom de la banque, adresse, personne à contacter et coordonnées de la personne à contacter	
Structure de la soumission technique et liste des documents à four	Critères d'évaluation des soumissions : ☐ Nombre minimum d'années d'expérience dans des contrats similaires : 03 ; ☐ Chiffre d'affaires annuel minimum de XAF 100 000 000 au titre des cinq dernières années; ☐ Nombre minimum de projets similaires entrepris au cours des 3 dernières années (2017-2018-2019) 05: Joindre les contrats et les certificats de services ou tout autres documents justificatifs; ☐ Montant du contrat le plus important au cours des 4 dernières années USD 100.000 000 (2017-2018-2019); ☐ Adéquation du calendrier d'exécution au calendrier du projet ; Critères de qualification du personnel	

	☐ Liste et CV des employés : ☐ Ingénieur BTP ou équivalent (BAC + 3) (joindre le diplôme) ☐ Au moins 05 ans d'expérience dans des travaux de volume et de complexité similaires au présent marché; ☐ Ou technicien supérieur BTP avec 05 ans d'expérience dans les travaux de volume et de complexité similaires au présent marché; ☐ Liste des équipements alloués au chantier et justificatifs ainsi que les copies des cartes grises des véhicules et engins affectés au chantier ☐ Liste des équipements alloués au chantier et justificatifs de propriété. Fournir le contrat de location si le matériel est en location. 1 camion benne de 4m3, 1 véhicule de liaison, une bétonnière, un ensemble de petits matériels de chantier et tout autre matériel nécessaire à la réalisation des travaux.	
Critères d'attribution et d'évaluation des offres	▪ Meilleurs prix compétitifs des offres techniques retenues ▪ Conformité totale des offres aux critères techniques requis; ▪ Vérification de l'authenticité des informations contenues dans les offres techniques et financières auprès de toutes les autorités compétentes ainsi que des partenaires cités dans les différents documents ; ▪ Validation du degré de conformité aux exigences de l'AO et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation.	

SECTION 5A : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif

LOT 1 : DETENTION

CADRE DE DEVIS DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE LA MAISON D'ARRET DE SIBUT

CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

DETENTION

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	P.T.
I.	TERRASSEMENT – FONDATION				

I.1	Installation de chantier, pose palissade en tôles Galva, nettoyage complet, évacuation hors site des gravats y compris repliement et toutes sujétions	FF	1		
I.2	Implantation du chantier et mise à niveau	FF	1		
I.3	Démolition des murs et évacuation des gravats	FF	1		
I.4	Fouilles pour fondations y compris toutes sujétions d'extraction, d'exécution des redans, de réglage des fonds de fouilles, d'évacuation des déblais, de transports, chargement et déchargement, remblaiement après exécution des fondations, et divers. Largeur des fouilles 60 cm. Profondeur min 60 cm.	M3	129,99		
I.5	Béton de propreté dosé à 200Kg de ciment par m3 de matériaux mis en œuvre, y compris transport des matériaux mis en œuvre et toutes sujétions	m3	10,83		
I.6	Maçonnerie de moellons pour fondations et soubassement hourdé au mortier à 250 Kg de ciment par m3 de sable, y compris percées et fourreaux pour évacuation des eaux pluviales enduits sur les parties vues et toutes sujétions. Epaisseur 40 cm.	M3	144,44		
I.7	Traitement anti-termite des sols par malaxage du remblai et badigeonnage pour les bois.	FF	1		
	Sous-Total				
II.	GROS ŒUVRE-SOLS-MACONNERIE - BETON				
II.1	Remblai latéritique d'apport pour réglage d'évacuation des eaux pluviales y compris toutes sujétions de transport, réglage, compactage, 20 cm d'épaisseur.	M3	235,15		
II.2	Remblai latéritique d'apport pour support de hérison, y compris toutes sujétions de transport, réglage, compactage par couches de 20 cm d'épaisseur entre soubassements	m3	281,99		
II.3	Hérison de pierres de 15 cm d'épaisseur sous dallage, y compris toutes sujétions	m3	141,09		
II.4	Forme en béton dosé à 250Kg/m3 de 8 cm d'épaisseur y compris hérison de pierres et réglage de la plateforme pour l'évacuation des eaux pluviales à l'extérieur.	M3	75,19		
II.5	Maçonnerie en briques cuites de 30 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	1444,4		
II.6	Maçonnerie en briques cuites de 15 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	153,24		

II.7	Béton armé pour chaînage bas et fondation pour poteaux, dosé à 350kg, y compris toutes fournitures, mise en œuvre et vibration	m3	29,95		
II.8	Béton armé pour chaînage haut et linteaux et poteaux	m3	56,25		
	Sous-Total				
III.	OUVRAGES METALLIQUES				
III.1	Fourniture et pose de concertina de diamètre 80 cm, y compris support en fer en T 40. Scellement sur le mur en béton dose a 350 kg/m3 tous les 1 m.	ml	361,11		
III.2	Ouverture dans la fondation pour l'évacuation des eaux pluviales, avec les fers à béton de 18. Espacement 10 cm. Dimensions : 300 cm*70 cm	FF	5		
	Sous-Total				
IV.	COUVERTURE – ETANCHEITE				
IV.1	Béton armé dose a 350 kg/m3 pour dalle pleine	m3	84,2		
IV.2	Etanchéité multicouches pour toiture terrasse, par système adhérent comprenant :	m2	701,68		
	Sous-Total				
V.	REVETEMENT DES SOLS ET DES MURS				
V.1	Chape en ciment lissée, dosée à 400 kg de ciment par m3 de sable, y compris toutes sujétions	m2	1619,5		
V.2	Enduit au mortier de ciment dosé à 400 kg/m3 de béton y compris le plafond	m2	3598,2		
V.3	Carrelage en faïence blanche de 20x30 sur parties murales des sanitaires y compris toutes sujétions de fournitures et pose dans les toilettes, hauteur 2,20 m	m2	364,08		
	Sous-Total				
VI.	MENUISERIE – VITRERIE				
VI.1	Porte métallique blindée, pour entrée cellule. Cadre en tube carré de 60. Ossature porte, 5 verticaux et 4 horizontaux en tube carré de 60, Couvert en tôle noire de 10/10° au 4/5. Ouverture en partie haute en grillage métallique + treillis moustiquaire. 1 battant. Dimensions : 100 cm*220 cm. 4 paumelles à avec cadenas (2), et poigné. Souder, y compris Judas de dim. 25 cm*15 cm, avec system de fermeture,	U	12		

VI.2	Porte métallique non blindée, 2 battants, pour SAS. Cadre en tube carré de 60. Ossature porte, 5 verticaux et 4 horizontaux en tube carré de 60, Couvert en tôle noire de 10/10° au 4/5. Ouverture en partie haute en grillage métallique + treillis moustiquaire. 1 battant. Dimensions : 100 cm*220 cm. 4 paumelles à avec cadenas (2), et poigné. Souder, y compris Judas de dim.25 cm*15 cm, avec system de fermeture,	U	2		
VI.3	Idem, porte non blindée, entrée des cours et des locaux ; Cadre en tube carré de 60. Ossature porte, 5 verticaux et 4 horizontaux en tube carré de 60, Couvert en tôle noire de 10/10° au 4/5. Ouverture en partie haute en grillage métallique + treillis moustiquaire. 1 battant. Dimensions : 100 cm*220 cm. 4 paumelles à avec cadenas (2), et poigné. Souder, y compris Judas de dim. 25 cm*15 cm, avec system de fermeture,	U	10		
VI.5	Fenêtre en fer de tube carre de 40. Verticaux. Espacement de 10 cm. Avec grille moustiquaire, y compris toutes sujétions de pose. Dim. 1,5m X 0,5 m, pour cellules et infirmerie.	U	46		
	Sous-Total				
VII.	PLOMBERIE – SANITAIRE				
VII.1	WC à la turque sans réservoir avec robinet, tuyau d`alimentation en fer galvanisé encre dans le mur et rideau à l'entrée, y compris toutes sujétions de fournitures et pose pour WC cellules et extérieur.	U	15		
VII.2	Ensemble de douche comprenant colonne de douche en Galva encre dans le mur, robinet, porte savon, siphon de sol, alimentation eau, et vidange, rideau à l'entrée des douches pour WC cellules et extérieur.	U	15		
VII.3	Bac à laver en ciment (G.O.), équipement avec 2 bandes surverses, 2 robinets puisage laiton poli, alimentation eau froide et vidange (90 x 70). Dans chaque quartier.	U	6		
VII.4	Fosses septiques pour 100 usages en blocs pleins de 20 cm, et chape dose a 600 kg/m3 de ciment	U	4		
VII.5	Puisard diamètre 2 m, profondeur 3 mètres. Parois en parpaing de 15 cm espace de 10 cm.	U	4		
	Sous-Total				
VIII.	ELECTRICITE				
VIII.1	Fourniture et pose d`une ampoule Led, 12 volts, 20 watts y compris raccordement	U	36		
VIII.2	Interrupteur unipolaire pour éclairage, non encastré, y compris installation, raccordement	U	26		

VIII.3	Fourniture et pose de projecteur led, 40 W, avec panneau solaire, allumage automatique et/ou télécommande autour du bâtiment et dans les cours intérieures	U	18		
VIII.4	Commutateur unipolaire va et vient pour éclairage encastré, y compris installation, raccordement	U	0		
VIII.5	Prise de courant simple (monophasé) encastré, y compris installation, raccordement	U	4		
VIII.6	Fourniture et pose d'un régulateur de tension y compris raccordement	U	1		
VIII.7	Fourniture et pose de batterie sèche pour panneau solaire de 12 volts, 200 Ampères, y compris branchement	U	8		
VIII.8	Fourniture et pose de panneaux solaires, 300 watts	U	8		
VIII.9	Fourniture et pose de convertisseur de 5000 Watts y compris raccordement	U	1		
	§ous-Total				
IX.	PEINTURE – VERNIS				
IX.1	Peinture de type vinylique a eau, pour les surfaces verticales, 2 couches mâte, lavable, sur une couche d'impression	m2	2253,7		
IX.2	Peinture à l'huile dans les cellules à 2 m de hauteur et portes et fenêtre, menuiseries métalliques, en 2 couches sur 1 couche d'anti rouille,	m2	1344,4		
	§ous-Total				
	TOTAL DES TRAVAUX				
X.	REALISATION D'UN FORAGE AVEC POMPE				
X.1	AMENEE-INSTALLATION ET REPLI				
X.1.1	Préparation-Amenée du matériel sur le site	ff	1		
X.1.2	Démobilisation-Repli du chantier	ff	1		
X.1.3	Installation-montage-démontage du matériel	U	1		
	§ous-Total				
X.II	FORAGE				
X.II.1	Implantation géophysique des sites	U	1		
X.II.2	Forage en terrain tendre au rotary 9 » 7/6 avec ou sans injection d'eau et/ ou de produits y compris la pose et le retrait du tubage provisoire 7 » 5/8	ml	15		
X.II.3	Forage en terrain dur au MFT	ml	60		
	§ous-Total				
X.III	EQUIPEMENT				

X.III.1	Fourniture et pose de PVC plein de 125mm y compris toutes sujétions	ml	63		
X.III.2	Fourniture et pose de PVC crépiné de 125mm y compris toutes sujétions	ml	9		
X.III.3	Fourniture et mise en place d'un massif de gravier filtre	U	1		
X.III.4	Cimenterie en tête de forage	U	1		
	Sous-Total				
X.IV	DEVELOPPEMENT				
X.IV.1	Développement du forage	U	1		
	Sous-Total				
X.V	POMPAGE D'ESSAI				
X.V.1	Essai de pompage par palier à débit croissant	U	1		
X.V.2	Prélèvement, transport et analyse physico-chimique	U	1		
	Sous-Total				
X.VI	SUPERSTRUCTURE				
X.VI.1	Mise en œuvre d'une margelle	U	1		
X.VI.2	Fourniture et installation d'une pompe solaire (GRUNDFOS ou équivalent) et fourniture d'un panneau solaire	U	1		
X.VI.3	Fourniture, installation et raccordement des tuyaux aux châteaux, connexion et alimentation en eau dans la détention, les toilettes, la cuisine y compris toutes sujétions de mise en œuvre	U	1		
	Sous-Total				
	Total Forage				
	TRAVAUX DE REALISATION CHÂTEAU D'EAU + DISTRIBUTION	Ens	1		
XI.1	Travaux Divers				
XI.1.1	Décapage de terre végétale sur une surface de 1,5 x1,5 x 0,10	m3	0,34		
XI.1.2	Fouille en puits pour semelles d'assise des supports métalliques, dimensions : 0,40x0,40x0,60 m, y compris toutes sujétions	m3	0,5		
XI.1.3	Semelles isolées de 0,40x0,40x0,80m en gros béton dosé à 400 kg/m³, y compris toutes sujétions	m3	0,6		
XI.1.4	Fourniture et pose tôle noire de 10/10, de dimensions : 1,50x1,50m à pour plate-forme avant la pose de cuve, y compris toutes sujétions	U	1		
XI.1.5	Béton armé pour radier dosé à 350Kg/m3, y compris toutes sujétions ; ép. =10 cm ; acier Ø10	m3	0,6		

	§ous-Total				
XI.2	Partie électromécanique				
XI.2.1	Fourniture et pose électropompe, Model Leo, Réf : XCM 170 ou similaire, 1 y compris toutes sujétions	U	1		
XI.2.2	Fourniture et pose de contacteur LCI D 12, relais CA2, commutateur 2 positions, temporisateurs travail 180s, Contracteur LCI D 18, relai thermique LR2D13, y compris toutes sujétions	U	1		
XI.2.3	Fourniture et pose coffret 6 modules y compris toutes sujétions	U	1		
XI.2.4	Fourniture et pose disjoncteur deux pôles et fusible, y compris toutes sujétions	U	1		
XI.2.5	Fourniture et pose câble électrique souple 3x1,5mm2 y compris toutes sujétions	ml	100		
XI.2.6	Fourniture et pose câble électrique souple RO2V 3x2,5mm2 y compris toutes sujétions	ml	100		
XI.2.7	Fourniture et pose fil souple 3x1,5mm2 compris toutes sujétions	ml	30		
XI.2.8	Fourniture et pose fusible 10,3x38 16A y compris toutes sujétions	U	5		
XI.2.9	Fourniture et pose interrupteur flotteur y compris toutes sujétions	U	3		
XI.2.10	Fourniture et pose armoire électrique métallique y compris toutes sujétions	U	1		
	§ous-Total				
XI.3	Partie Plomberie				
XI.3.1	Fourniture et pose tuyau pehd DN32 y compris toutes sujétions	ml	15		
XI.3.2	Fourniture et pose clapet anti-retour de ¾ » y compris toutes sujétions	U	3		
XI.3.3	Fourniture et pose éléments raccord, raccord union 1», coud Galva 1 »FF, réduction MF1", flotteur,, vanne flotteur Té ¾", mamelon et boîte de filasse, boîte de gebajoint, y compris toutes sujétions	FF	1		
XI.3.4	Fourniture et pose cuve en plastique 3 000l y compris toutes sujétions	U	3		
XI.3.5	Raccordement des cuves en tuyau PVC sur le château et sur le réseau d'alimentation de SODECA et toutes sujétions	FF	1		
XI.3.6	Construction d'un château métallique pour supporter une (1) cuve de 3000 litres	FF	1		
	§ous-Total				
	Total Château d'eau				
	TOTAL GENERAL DETENTION				

LOT 2 : CUISINE ET ADMINISTRATION

CADRE DE DEVIS DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE LA MAISON D'ARRET DE SIBUT

CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

CUISINE

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	P.T.
I.	TERRASSEMENT - FONDATION				
I.1	Implantation du chantier et mise à niveau	FF	1		
I.2	Fouilles pour fondations y compris toutes sujétions d'extraction, d'exécution de redans, de réglage des fonds de fouilles, d'évacuation des déblais, de transports, chargement et déchargement, remblaiement après exécution des fondations, et divers	m3	23,27		
I.3	Béton de propreté dosé à 200Kg de ciment par m3 de matériaux mis en œuvre, y compris transport des matériaux mis en œuvre et toutes sujétions	m3	1,93		
I.4	Maçonnerie de moellons pour fondations et soubassement hourdé au mortier à 250 Kg de ciment par m3 de sable, y compris percées et fourreaux pour évacuation des eaux pluviales enduits sur les parties vues et toutes sujétions. Epaisseur 40 cm. Pro	m3	25,85		
I.5	Traitement anti-termite des sols par malaxage du remblai et badigeonnage pour les bois.	FF	1		
	Sous-total				
II.	GROS ŒUVRE-SOLS-MACONNERIE-BETON				
II.1	Remblai latéritique d'apport pour support de hérisson, y compris toutes sujétions de transport, réglage, compactage par couches de 20 cm d'épaisseur entre soubassement	m3	23,31		
II.2	Hérisson de pierres de 20cm d'épaisseur sous dallage, y compris toutes sujétions	m3	13,98		
II.3	Forme en béton dosé à 250Kg/m3 de 8 cm d'épaisseur pour les dortoires et les autres locaux	m3	7,46		
II.4	Maçonnerie en briques cuites de 30 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	258,56		

II.5	Béton armé pour chaînage bas et fondation pour poteaux, dosé à 350kg, y compris toutes fournitures, mise en œuvre et vibration	m3	4,18		
II.6	Béton armé pour chaînage haut et linteaux et poteaux	m3	9,45		
	Sous-total				
III.	OUVRAGES METALLIQUES				
III.1	Fourniture et pose de concertina de diamètre 80 cm, y compris support en fer en T 40. Scellement sur le mur en béton dose a 350 kg/m3 tous les 1 m.	ml	40,85		
III.2	Grille de protection pour les fenêtres et protection des foyers de cuisson	m2	26,62		
	Sous-total				
IV.	COUVERTURE - ETANCHEITE				
IV.1	Béton armé dose a 350 kg/m3 pour dalle pleine. Ep. 10 cm	m3	9,32		
IV.2	Etanchéité multicouches pour toiture terrasse, par système adhérent	m2	93,26		
	Sous-total				
V.	REVETEMENT DES SOLS ET MURAUX				
V.1	Chape en ciment lissée, dosée à 400 kg de ciment par m3 de sable, y compris toutes sujétions	m2	93,26		
V.2	Enduit au mortier de ciment dosé à 400 kg/m3 de béton	m2	517,12		
V.3	Carrelage en faïence blanche de 20x30 sur paille et au-dessus de la paille, hauteur 1 m. y compris toutes sujétions de fournitures et pose	m2	9,5		
V.4	Bac à laver en ciment (G.O.), équipement avec 2 bandes surverses, 2 robinets puisage laiton poli, alimentation eau froide et vidange (90 x 70). Dans chaque quartier.	U	1		
	Sous-total				
VI.	MENUISERIE - VITRERIE				
VI.1	Porte métallique non blindée, 1 battant, Cadre en tube carré de 60. Ossature porte, 5 verticaux et 4 horizontaux en tube carré de 60, Couvert en tôle noire de 10/10e au 4/5. Ouverture en partie haute en grillage métallique + treillis moustiquaire. Dimensions : 100 cm*220 cm. 4 paumelles à avec cadenas (2), et poigné. Souder, y compris system de fermeture	U	5		
VI.2	Fenêtre métallique non blindée, 2 battants, Cadre en tube carré de 40. Ossature, 3 verticaux et 2 horizontaux en tube carré de 40, Couvert en tôle noire de 10/10e sur les 2 faces. Dimensions : 160 cm*120 cm. 2 paumelles et 2 targettes,	U	6		

	Sous-total				
VII.	PLOMBERIE - SANITAIRE				
VII.1	Bac à laver en ciment (G.O.), équipement avec 2 bandes surverses, 2 robinets puisage laiton poli, alimentation eau froide et vidange (90 x 70). Dans chaque quartier.	U	1		
VII.2	Puisard diamètre 2 m, profondeur 3 mètres. Parois en parpaing de 15 cm espace de 10 cm.	U	1		
	Sous-total				
VIII.	ELECTRICITE				
VIII.1	Fourniture et pose d'une ampoule Led, 12 volts, 20 watts y compris raccordement	U	9		
VIII.2	Interrupteur unipolaire pour éclairage, non encastré, y compris installation, raccordement	U	6		
VIII.3	Commutateur unipolaire va et vient pour éclairage encastré, y compris installation, raccordement				
VIII.4	Prise de courant simple (monophasé) encastré, y compris installation, raccordement	U	5		
	Sous-total				
IX.	PEINTURE - VERNIS				
IX.1	Peinture de type vinylique a eau, pour les surfaces verticales, 2 couches mâte, lavable, sur une couche d'impression	m2	282,9		
IX.2	Peinture à l'huile dans les cellules à 1,5 m de hauteur et pour certaines menuiseries métalliques, en 2 couches sur 1 couche d'anti rouille,	m2	181,8		
	Sous-total				
	TOTAL GENERAL CUISINE				
	TOTAL GENERAL DETENTION ET CUISINE				

ADMINISTRATION

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	P.T.
I.	TERRASSEMENT - FONDATION				
I.1	Implantation du chantier et mise à niveau	FF	1		

I.2	Fouilles pour fondations y compris toutes sujétions d'extraction, d'exécution des redans, de réglage des fonds de fouilles, d'évacuation des déblais, de transports, remblaiement après exécution des fondations, chargement et déchargement, et divers	m3	38,89		
I.3	Béton de propreté dosé à 200Kg de ciment par m3 de matériaux mis en œuvre, y compris transport des matériaux mis en œuvre et toutes sujétions	m3	2,61		
I.4	Maçonnerie de moellons pour fondations et soubassement hourdé au mortier à 250 Kg de ciment par m3 de sable, y compris percées et fourreaux pour évacuation des eaux pluviales enduits sur les parties vues et toutes sujétions. Epaisseur 40 cm.	m3	43,21		
I.5	Traitement anti-termite des sols par malaxage du remblai et badigeonnage pour les bois.	FF	1		
	Sous-Total				
II.	GROS ŒUVRE-SOLS-MACONNERIE-BETON				
II.1	Remblai latéritique d'apport pour réglage d'évacuation des eaux pluviales y compris toutes sujétions de transport, réglage, compactage, 20 cm d'épaisseur.	m3	47,81		
II.2	Hérissou de pierres de 20cm d'épaisseur sous dallage, y compris toutes sujétions	m3	23,91		
II.3	Forme en béton dosé à 250Kg/m3 de 8 cm d'épaisseur pour les dortoires et les autres locaux	m3	12,75		
II.4	Maçonnerie en briques cuites de 15 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	345,8		
II.5	Béton armé pour chaînage bas et fondation pour poteaux, dosé à 350kg, y compris toutes fournitures, mise en œuvre et vibration	m3	5,68		
II.6	Béton armé pour chaînage haut et linteaux et poteaux	m3	8,98		
	Sous-Total				
III.	OUVRAGES METALLIQUES				
III.1	Grille de protection, pour les fenêtres et portes d'entrée principale et Greffe, cadres en cornière de 40. Barres verticales en fer a béton de 18. Espacement des barres 20 cm. barre horizontale en quinconce. Espacement des barres horizontales 20 cm	m2	23,92		
	Sous-Total				
IV.	CHARPENTE - PLAFONNAGE				

IV.1	Charpente en bois rouge traité pour toiture comprenant fourniture transport, pose, mise en œuvre de tous les assemblages et toutes sujétions	m3	2,15		
IV.2	Planche de rive en ayous traité réalisé par 3 planches assemblées et collées avec rainures et languettes largeurs fine 0,30 m y compris toutes sujétions de fourniture et pose	ml	50		
IV.3	Ossature de plafond en bois rouge traité pour pose de plafond en frises d'ayous, comprenant fourniture, transport, pose, mise en œuvre et toutes sujétions	m3	0,81		
IV.4	Plafond en contreplaqué avec baguettes couvre-joints	m2	179.68		
	Sous-Total				
V.	COUVERTURE - ETANCHEITE				
V.1	Couverture en bac aluminium de 6/10è avec faîtière comprenant fournitures, transport, coupe, recouvrements accessoires de fixation, pose, solins et toutes sujétions de mise en œuvre	m²	218.56		
	Sous-Total				
VI.	REVETEMENT DES SOLS ET MURAUX				
VI.1	Chape en ciment lissée, dosée à 400 kg de ciment par m3 de sable, y compris toutes sujétions	m²	159.36		
VI.2	Enduit dosé à 400 kg/m3	m²	698.86		
VI.3	Carrelage en faïence blanche de 20x30 dans les toilettes y compris toutes sujétions de fournitures et pose. Hauteur 2,20 m	m2	65,2		
	Sous-Total				
VII.	MENUISERIE - VITRERIE				
VII.1	Porte métallique semi vitrée + grillage anti-vol, dimensions 100x220 cm, y compris cadre, paumelle, butoir, et serrure encastrée, y compris toutes sujétions de fournitures et pose	U	3		
VII.2	-Idem pour porte pleine à un battant dimensions 100x220 cm y compris toutes sujétions de fournitures et pose	U	7		
VII.3	Idem pour porte toilettes. Dimensions : 80cm*220cm	U	4		
VII.4	Fenêtre métallique comportant 2 battants, en carreaux de verre. Dimensions extérieures 160x 130 + grillage anti-vol compris toutes sujétions de fournitures et pose	U	9		
VII.5	Fenêtre métallique comportant 2 battants, en carreaux de verre. Dimensions extérieures 80x 70 + grillage anti-vol compris toutes sujétions de fournitures et pose	U	2		
	Sous-Total				

VIII	PLOMBERIE - SANITAIRE				
VIII.1	WC anglais + porte papier hygiénique avec robinet équerre, tuyau d'alimentation en fer galvanisé encre dans le mur et rideau à l'entrée, y compris toutes sujétions de pose	U	3		
VIII.2	Fosses septiques pour 50 usages en blocs pleins de 20 cm, et chape dose a 600 kg/m3 de ciment	U	1		
VIII.3	Puisard diamètre 2 m, profondeur 3 mètres. Parois en parpaings de 15 cm avec espace de 10 cm.	U	1		
	Sous-Total				
IX.	ELECTRICITE				
IX.1	Fourniture et pose d'une ampoule Led, 12 volts, 20 watts y compris raccordement	U	18		
IX.2	Interrupteur unipolaire pour éclairage, non encastré, y compris installation, raccordement	U	11		
IX.3	Commutateur unipolaire va et vient pour éclairage encastré, y compris installation, raccordement				
IX.4	Prise de courant simple (monophasé) encastré, y compris installation, raccordement	U	12		
IX.5	Fourniture et pose d'un régulateur de tension y compris raccordement	U	1		
IX.6	Fourniture et pose de batterie sèche pour panneau solaire de 12 volts, 200 Ampères, y compris branchement	U	6		
IX.7	Fourniture et pose de panneaux solaires, 300 watts	U	6		
IX.8	Fourniture et pose de convertisseur de 5000 Watts y compris raccordement	U	1		
IX.9	Fourniture et raccordement d'un groupe électrogène 10 KVA y compris abris	U	1		
	Sous-Total				
X.	PEINTURE - VERNIS				
X.1	Peinture de type vinylique a eau, pour les surfaces verticales, 2 couches mate, lavable, sur une couche d'impression	m2	465,9		
X.2	Peinture à l'huile dans les plinthes, hauteur 0.20 m de hauteur et pour grilles de protections des fenêtres, en 2 couches sur 1 couche d'anti rouille pour les grilles,	m2	232,95		
	Sous-Total				
XI.	TOILETTES EXTERIEURES				
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	P.T.
XI.1	TERRASSEMENT - FONDATION				

XI.1.1	Implantation du chantier et mise à niveau	FF	1		
XI.1.2	Fouilles pour fondations y compris toutes sujétions d'extraction, d'exécution de redans, de réglage des fonds de fouilles, d'évacuation des déblais, de transports, chargement et déchargement, remblaiement après exécution des fondations, et divers	m3	3,16		
XI.1.3	Béton de propreté dosé à 200Kg de ciment par m3 de matériaux mis en œuvre, y compris transport des matériaux mis en œuvre et toutes sujétions	m3	0,26		
XI.1.4	Maçonnerie de moellons pour fondations et soubassement hourdé au mortier à 250 Kg de ciment par m3 de sable, y compris percées et fourreaux pour évacuation des eaux pluviales enduits sur les parties vues et toutes sujétions. Epaisseur 40 cm. Pro	m3	35,2		
XI.1.5	Traitement anti-termites des sols par malaxage du remblai et badigeonnage pour les bois.	FF	1		
	Sous-Total				
XI.2	GROS ŒUVRE-SOLS-MACONNERIE-BETON				
XI.2.1	Remblai latéritique d'apport pour réglage d'évacuation des eaux pluviales y compris toutes sujétions de transport, réglage, compactage, 20 cm d'épaisseur.	m3	0,94		
XI.2.2	Hérissou de pierres de 20cm d'épaisseur sous dallage, y compris toutes sujétions	m3	0,47		
XI.2.3	Forme en béton dosé à 250Kg/m3 de 8 cm d'épaisseur pour les dortoires et les autres locaux	m3	0,25		
XI.2.4	Maçonnerie en briques cuites de 15 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	35,2		
XI.2.5	Béton armé pour chaînage bas et fondation pour poteaux, dosé à 350kg, y compris toutes fournitures, mise en œuvre et vibration	m3	0,76		
XI.2.6	Béton armé pour chaînage haut et linteaux et poteaux	m3	0,86		
	Sous-Total				
XI.3	CHARPENTE - PLAFONNAGE				
XI.3.1	Charpente en bois rouge traité pour toiture comprenant fourniture transport, pose, mise en œuvre de tous les assemblages et toutes sujétions	m3	0,09		
XI.3.2	Planche de rive en ayous traité réalisé par 3 planches assemblées et collées avec rainures et languettes largeurs fine 0,45 m y compris toutes sujétions de fourniture et pose	ml	9,3		

	Sous-Total				
XI.4	COUVERTURE - ETANCHEITE				
XI.4.1	Couverture en bac aluminium de 6/10° avec faîtière comprenant fournitures, transport, coupe, recouvrement, accessoires de fixation, pose, solins et toutes sujétions accessoires de fixation, pose, solins et toutes sujétions de mise en œuvre	m²	7,87		
	Sous-Total				
XI.5	REVETEMENT DES SOLS ET MURAUX				
XI.5.1	Chape en ciment lissée, dosée à 400 kg de ciment par m3 de sable, y compris toutes sujétions	m2	2,22		
XI.5.2	Enduit lissé à la truelle dose à 400 kg/m3 de béton	m2	70,4		
XI.5.3	Carrelage en faïence blanche de 150x150 dans les toilettes y compris toutes sujétions de fournitures et pose. Hauteur 2 m	m2	17		
	Sous-Total				
XI.6	MENUISERIE - VITRERIE				
XI.6.1	Porte pleine en bois rouge de 40 mm d'épaisseur, dimensions 220x80 cm y compris cadre 7x7 en sapelli, paumelle avec targette, y compris toutes sujétions de fournitures et pose	U	2		
	Sous-Total				
XI.7	PLOMBERIE - SANITAIRE				
XI.7.1	WC à la turque sans réservoir avec robinet, tuyau d'alimentation en fer galvanisé encre dans le mur et rideau à l'entrée, y compris toutes sujétions de fournitures et pose pour WC cellules et extérieur.	U	1		
XI.7.2	Ensemble de douche comprenant colonne de douche en galva encre dans le mur, robinet, porte savon, siphon de sol, alimentation eau, et vidange, rideau à l'entrée des douches pour WC cellules et extérieur.	U	1		
	Sous-Total				
XI.8	ELECTRICITE				
XI.8.1	Fourniture et pose d'une ampoule Led, 12 volts, 20 watts y compris raccordement	U	1		
XI.8.2	Interrupteur unipolaire pour éclairage, non encastré, y compris installation, raccordement	U	1		
	Sous-Total				
XI.9	PEINTURE - VERNIS				
XI.9.1	Peinture de type vinylique à eau, pour les surfaces verticales, 2 couches mate, lavable, sur une couche d'impression	m2	35,2		

XI.9.2	Peinture à l'huile dans les cellules à 1,5 m de hauteur et pour certaines menuiseries métalliques, en 2 couches sur 1 couche d'anti rouille,	m2	35,2		
	Sous-Total				
	TOTAL GENERAL ADMINISTRATION				

LOT 3 : SAs ET MUR DE CLOTURE

CADRE DE DEVIS DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE LA MAISON D'ARRET DE SIBUT

CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

SAs ET PARLOIR

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	P.T.
I	TERRASSEMENT - FONDATION				
I.1	Implantation du chantier et mise à niveau	FF	1		
I.2	Fouilles pour fondations y compris toutes sujétions d'extraction, d'exécution de redans, de réglage des fonds de fouilles, d'évacuation des déblais, de transports, chargement et déchargement, remblaiement après exécution des fondations, et divers	m3	28,36		
I.3	Béton de propreté dosé à 200Kg de ciment par m3 de matériaux mis en œuvre, y compris transport des matériaux mis en œuvre et toutes sujétions	m3	1,89		
I.4	Maçonnerie de moellons pour fondations et soubassement hourdé au mortier à 250 Kg de ciment par m3 de sable, y compris percées et fourreaux pour évacuation des eaux pluviales enduits sur les parties vues et toutes sujétions. Epaisseur 40 cm.	m3	34,8		
I.5	Traitement anti-termites des sols par malaxage du remblai et badigeonnage pour les bois.	FF	1		
	Sout-total				
II.	GROS ŒUVRE-SOL-MACONNERIE-BETON				

II.1	Remblai latéritique d'apport pour support de hérisson, y compris toutes sujétions de transport, réglage, compactage par couches de 20 cm d'épaisseur entre soubassement	m3	33,27		
II.2	Hérisson de pierres de 20cm d'épaisseur sous dallage, y compris toutes sujétions	m3	25,96		
II.3	Forme en béton dosé à 250Kg/m3 de 8 cm d'épaisseur pour les dortoirs et les autres locaux	m3	10,85		
II.4	Maçonnerie en briques cuites de 30 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	302,56		
II.5	Béton armé pour chaînage bas et fondation pour poteaux, dosé à 350kg, y compris toutes fournitures, mise en œuvre et vibration	m3	5,87		
II.6	Béton armé pour chaînage haut et linteaux et poteaux	m3	15,37		
	Sout-total				
III.	OUVRAGES METALLIQUES				
III.1	Fourniture et pose de concertina de diamètre 80 cm, y compris support en fer en T 40. Scellement sur le mur en béton dose à 350 kg/m3 tous les 1 m.	ml	59,4		
	Sout-total				
IV.	COUVERTURE - ETANCHEITE				
IV.1	Béton armé dose à 350 kg/m3 pour dalle pleine. Ep. 10 cm	m3	17,3		
IV.2	Etanchéité multicouches pour toiture terrasse, par système adhérent comprenant :	m2	173,08		
	Sout-total				
V.	REVETEMENT DES SOLS ET MURAUX				
V.1	Chape en ciment lissée, dosée à 400 kg de ciment par m3 de sable, y compris toutes sujétions	m2	131,08		
V.2	Enduit au mortier de ciment dosé à 400 kg/m3 de béton	m²	667,16		
	Sout-total				
VI	MENUISERIE - VITRERIE				
VI.1	Porte métallique non blindée, 2 battants, pour SAS. Cadre en tube carré de 60. Ossature porte, 5 verticaux et 4 horizontaux en tube carré de 60, Couvert en tôle noire de 10/10e au 4/5. Ouverture en partie haute en grille moustiquaire. 1 battant, Dimensions : 100 cm*220 cm. 4 paumelles à avec cadenas (2), et poigné. Souder, y compris system de fermeture,	U	2		
VI.2	Porte non blindée, un battant,	U	6		

VI.3	Fenêtre avec cadre en cornière de 40. Barre verticaux en fer à béton de diam. 18. Espacement de 10 cm. Avec grille moustiquaire, y compris toutes sujétions de pose. Dim. 1,5m X 0,5 m	U	12		
	Sout-total				
VII.	ELECTRICITE				
VII.1	Fourniture et pose d'une ampoule Led, 12 volts, 20 watts y compris raccordement	U	11		
VII.2	Interrupteur unipolaire pour éclairage, non encastré, y compris installation, raccordement	U	9		
VII.3	Fourniture et pose de projecteur led, 40 W, avec panneau solaire, allumage automatique et/ou télécommande	U	4		
VII.4	Commutateur unipolaire va et vient pour éclairage encastré, y compris installation, raccordement	U	0		
VII.5	Prise de courant simple (monophasé) encastré, y compris installation, raccordement	U	2		
	Sout-total				
VIII.	PEINTURE - VERNIS				
VIII.1	Peinture de type vinylique a eau, pour les surfaces verticales, 2 couches mâte, lavable, sur une couche d'impression	m2	444,67		
VIII.2	Peinture à l'huile dans les cellules a 2 m de hauteur pour portes et fenêtres et certaines menuiseries métalliques, en 2 couches sur 1 couche de anti rouille,	m2	222,89		
	Sout-total				
	TOTAL DES TRAVAUX				

MUR DE CLOTURE

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	P.T.
I.	TERRASSEMENT - FONDATION				
I.1	Implantation du chantier et mise à niveau	FF	1		
I.2	Fouilles pour fondations y compris toutes sujétions d'extraction, d'exécution de redans, de réglage des fonds de fouilles, d'évacuation des déblais, de transports, chargement et déchargement, remblaiement après exécution des fondations, et divers	m3	135		
I.3	Béton de propreté dosé à 200Kg de ciment par m3 de matériaux mis en œuvre, y compris transport des matériaux mis en œuvre et toutes sujétions	m3	11,5		

I.4	Maçonnerie de moellons pour fondations et soubassement hourdé au mortier à 250 Kg de ciment par m3 de sable, y compris percées et fourreaux pour évacuation des eaux pluviales enduits sur les parties vues et toutes sujétions. Epaisseur 40 cm. Pro	m3	150		
	Sous-Total				
II.	GROS ŒUVRE-SOLS-MACONNERIE-BETON				
II.1	Maçonnerie en briques cuites de 30 cm d'épaisseur à rupture de joint, y compris toutes sujétions de pose pour clôture des quartiers et les murs	m2	1500		
II.2	Béton armé pour chaînage bas et fondation pour poteaux, dosé à 350kg, y compris toutes fournitures, mise en œuvre et vibration	m3	68.7		
II.3	Béton armé pour chaînage haut et intermédiaire et poteaux	m3	75.6		
	Sous-Total				
III.	OUVRAGES METALLIQUES				
III.1	Fourniture et pose de concertina de diamètre 80 cm, y compris support en fer en T 40. Scellement sur le mur en béton dose à 350 kg/m3 tous les 1 m	ml	375		
III.2	Ouverture dans la fondation pour l'évacuation des eaux pluviales, avec les fers à béton de 18. Espacement 10 cm. Dimensions : 300 cm*70 cm	U	6		
	Sous-Total				
IV.	REVETEMENT DES SOLS ET MURAUX				
IV.1	Enduit au mortier de ciment dosé a 400 kg/m3	m2	3000		
	Sous-Total				
V.	MENUISERIE				
V.1	Porte métallique non blindée, coulissant sur rail Cadre en tube carré de 60. Ossature porte, 5 verticaux et 4 horizontaux en tube carré de 60, Couvert en tôle noire de 10/10e au 4/5 sur les 2 faces Dimensions : 500 cm*400 cm. avec cadenas (2), et poigné. Souder, de dim. 4.00 m*3.5 m, avec system de fermeture,	U	1		
V.2	Idem, porte non coulissant, pour entrée piéton. Dim. 100 cm*250 cm	U	1		
V.3	Fourniture et pose mirador. Hauteur plancher 4 m	U	4		
V.4	Métal déployé n° 6-10, petites mailles, y compris support en fer en T de 100 tous les 2m. Hauteur 4 m, pour le 2e mur de chemin de ronde	m2	120		
	Sous-Total				

VI.	ELECTRICITE				
VI.1	Fourniture et pose de projecteur led, 40 W, avec panneau solaire, allumage automatique et/ou télécommande	U	12		
	Sous-Total				
VII.	PEINTURE - VERNIS				
VII.1	Peinture de type vinylique a eau, pour les surfaces verticales, 2 couches mate, lavable, sur une couche d'impression	m2	1500		
VII.2	Peinture à l'huile dans les cellules à 1,5 m de hauteur et pour certaines menuiseries métalliques, en 2 couches sur 1 couche de anti rouille,	m2	1500		
	Sous-Total				
	TOTAL MUR DE CLOTURE				
TOTAL GENERAL SAs-PALORE ET MUR DE CLOTURE					

SECTION 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification

Le présent formulaire sert de liste de vérification pour la préparation de votre offre. Veuillez remplir les formulaires de soumission à renvoyer conformément aux instructions se trouvant dans les formulaires et les renvoyer dans le cadre du dépôt de votre offre. Aucune changement apporté au format des formulaires n'est permis est aucun remplacement n'est accepté.

Avant le dépôt de votre offre, veuillez vous assurer qu'elle respecte les instructions en matière de dépôt des offres de la fiche technique 22.

Offre technique :

Avez-vous dûment rempli tous les formulaires de soumission à renvoyer ?	
▪ Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	☐
▪ Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	☐
▪ Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	☐
▪ Formulaire D : Formulaire de qualification	☐
▪ Formulaire E : Format de l'offre technique/Détail quantitatif estimatif	☐
Avez-vous fourni les documents requis pour établir votre plein respect des critères d'évaluation dans la section 4 ?	☐

Barème de prix :

▪ Formulaire F : Formulaire de barème de prix	☐
---	--------------------------

Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

La société soussignée propose de fournir les biens et services connexes requis pour [Insérer nom des biens et services] conformément à votre appel d'offres n° [Insérer numéro de référence de l'AO] et à notre offre. Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l'offre technique et le barème de prix.

Notre barème de prix, ci-joint, représente une somme de [Insérer montant en lettres et en chiffres et indiquer la devise].

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat :

- a) Ne font pas l'objet d'interdictions d'achat provenant de l'ONU, notamment, sans s'y limiter, d'interdictions découlant de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU ;
- b) N'ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale ;
- c) Ne sont sujets à aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 des instructions à destination des soumissionnaires ;
- d) N'emploient pas ou ne prévoient pas d'employer une personne étant ou ayant été membre du personnel de l'ONU au cours de la dernière année si elle a ou a eu des relations d'affaires avec notre société en sa qualité de membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service avec l'ONU (conformément aux restrictions applicables après la cessation de service de l'ONU, publiées dans le document ST/SGB/2006/15) ;
- e) N'ont déclaré aucune faillite, n'ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n'ont fait l'objet d'aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
- f) Entreprennent de ne s'engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s'y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction et toute autre pratique non éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener leurs activités d'une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour l'ONU, et nous servons les principes du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et adhérons aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous déclarons que toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente offre sont exactes et

nous reconnaissons que toute mauvaise interprétation ou représentation y figurant pourra conduire à notre disqualification ou à des sanctions de la part du PNUD.

Nous proposons de fournir les biens et services connexes conformément aux documents de l'offre, notamment les conditions générales du contrat du PNUD, et au tableau des exigences et des spécifications techniques.

Notre offre est valide et nous oblige pour la période indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute offre reçue.

J'atteste que je suis dûment autorisé par [Insérer nom du soumissionnaire] à signer la présente offre et y être lié si le PNUD l'accepte.

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature : _____

[Apposer sceau avec sceau officiel du soumissionnaire]

Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire

Dénomination légale du soumissionnaire	[Compléter]
Adresse légale	[Compléter]
Année d'enregistrement :	[Compléter]
Coordonnées du représentant autorisé du soumissionnaire	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Êtes-vous un fournisseur enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du Portail]
Êtes-vous un fournisseur du PNUD ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du PNUD]
Pays d'activité	[Compléter]
Nombre d'employés à plein temps	[Compléter]
Attestation d'assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat pertinent) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une accréditation telle que ISO 14001 ou ISO 14064 ou équivalent en lien avec l'environnement ? (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournir une copie)	[Compléter]
Votre organisation montre-t-elle un engagement important à la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents sur les politiques internes de la société sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou une	[Compléter]

appartenance à des institutions commerciales qui encouragent ces questions ?	
Votre société est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies ?	[Compléter]
Personnes référentes que le PNUD peut contacter pour toute demande d'éclaircissement lors de l'évaluation de l'offre	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Veillez joindre les documents suivants :	Voir la liste des exigences critère de qualification technique

Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

À remplir et renvoyer avec votre offre, si celle-ci est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat.

Non	Nom du partenaire et coordonnées (adresse, numéros de téléphone, numéros de fax, courriel)	Part proposée de responsabilités (en %) et type de biens ou de services à fournir
1	[Compléter]	[Compléter]
2	[Compléter]	[Compléter]
3	[Compléter]	[Compléter]

Nom du partenaire principal (disposant de l'autorité pour obliger la coentreprise, le consortium, le partenariat lors du processus d'appel d'offres, et dans le cas où un contrat est attribué, lors de l'exécution du contrat)	[Compléter]
---	-------------

Nous vous joignons une copie du document susréféréncé signé par chaque partenaire, qui détaille la structure juridique possible et la confirmation de l'obligation conjointe et solidaire des membres de ladite coentreprise :

☐ Lettre d'intention de former une coentreprise **OU** ☐ accord de coentreprise, de consortium ou de partenariat

Nous confirmons par la présente que si le contrat est attribué, toutes les parties à la coentreprise, au consortium ou au partenariat seront conjointement et solidairement responsables vis-à-vis du PNUD pour le respect des dispositions du contrat.

Nom du partenaire : _____

Nom du partenaire : _____

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Nom du partenaire :

Nom du partenaire :

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

En cas de coentreprise, consortium ou partenariat, à remplir par chaque partenaire.

Antécédents de contrats inexécutés

☐ Aucune inexécution de contrat survenue au cours des 3 dernières années			
☐ Contrats inexécutés au cours des 3 dernières années			
Année	Partie inexécutée du contrat	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Raison(s) de l'inexécution :	

Antécédents de contentieux (notamment contentieux en cours)

☐ Aucun contentieux au cours des 3 dernières années			
☐ Antécédents de contentieux comme indiqué ci-dessous			
Année du différend	Montant du différend (en dollars É.-U.)	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Sujet du différend : Partie à l'origine du différend : Statut du différend : Partie gagnante si réglé :	

Expériences antérieures

Veuillez lister uniquement les missions similaires antérieures complétées avec succès au cours des 3 dernières années.

Veuillez lister uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a traité ou sous-traité légalement pour le client en tant qu'entreprise, ou faisait partie des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les missions complétées par les experts individuels du soumissionnaire qui travaillent à titre personnel ou par l'intermédiaire d'autres sociétés ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des expériences pertinentes du soumissionnaire ou de celles des partenaires ou sous-consultants du soumissionnaire, mais peut être déclarée par les experts dans leur CV. Le soumissionnaire doit être préparé à fournir des éléments concernant l'expérience déclarée en présentant des copies des documents et références appropriés à la demande du PNUD.

Nom du projet et pays d'affectation	Coordonnées du client et de la personne référente	Valeur du contrat	Période d'activité et statut	Types d'activités entreprises

Les soumissionnaires peuvent également joindre leur propre fiche de projet accompagnée de plus de détails au regard des missions ci-dessus.

☐ Ci-joint, les déclarations de performance satisfaisante de la part des trois (3) premiers clients, ou plus.

Situation financière

Chiffre d'affaires des 3 dernières années	Année	Dollars É.-U.
	Année	Dollars É.-U.
	Année	Dollars É.-U.
Dernière cote de crédit (le cas échéant), indiquer la source		

Informations financières (dans un équivalent des dollars É.-U.)	Informations collectées au cours des 3 dernières années		
	Année 1	Année 2	Année 3
	<i>Informations provenant du bilan</i>		
Actifs totaux			
Obligations totales			
Actifs actuels			
Obligations actuelles			
	<i>Informations provenant de la déclaration de revenus</i>		

Recettes totales et brutes			
Profits avant impôts			
Profit net			
Ratio actuel			

☐ Ci-joint, les copies des états financiers vérifiés (bilans, notamment toutes les notes connexes et déclarations de revenus) pour les années requises ci-dessus, conformes aux conditions suivantes :

- a) Doivent représenter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise et non de sociétés sœurs ou de la société mère ;
- b) Les états financiers collectés doivent être vérifiés par un comptable public certifié
- c) Les états financiers collectés doivent correspondre aux périodes comptables déjà complétées et vérifiées. Aucune déclaration se rapportant à des périodes partielles ne sera acceptée.

Formulaire E : Format de l'offre technique

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

L'offre du soumissionnaire doit être organisée de manière à suivre le format de l'offre technique. S'il est exigé ou demandé de la part du soumissionnaire que ce dernier adopte une approche précise, celui-ci ne doit pas seulement déclarer son acceptation, mais également décrire la manière dont il compte respecter les exigences. Si une réponse descriptive est exigée et que le soumissionnaire ne la fournit pas, son offre sera déclarée non conforme.

SECTION 1 : Qualification, capacités et expérience du soumissionnaire

- 1.1 Capacités organisationnelles générales qui sont susceptibles d'influer sur la mise en œuvre : structure de gestion, stabilité financière et capacités de financement des projets, contrôles de la gestion des projets, mesure dans laquelle les travaux seraient sous-traités (le cas échéant, fournir des détails).
- 1.2 Pertinence des connaissances et expérience spécialisées au sujet d'engagements similaires pris dans la région ou le pays.
- 1.3 Procédures d'assurance qualité et mesures d'atténuation des risques.
- 1.4 Engagement de l'organisation à la durabilité.

SECTION 2 : Portée des prestations à fournir, spécifications techniques et services connexes

La présente section doit démontrer que le soumissionnaire se conforme aux spécifications en identifiant les éléments spécifiques proposés, en répondant aux exigences point par point, comme indiqué, en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées, et en montrant de quelle manière l'offre respecte ou dépasse les exigences ou spécifications. Tous les aspects importants doivent être traités au moyen de détails suffisants.

- 2.1 Une description détaillée de la manière dont le soumissionnaire fournira les biens et services requis, en gardant à l'esprit le caractère approprié des conditions locales et de l'environnement du projet. Détails sur la manière dont les différents éléments de service seront organisés, contrôlés et livrés.
- 2.2 Indiquer si des travaux seront sous-traités, à qui, dans quel pourcentage des exigences, pour quelles raisons, les rôles proposés des sous-traitants et la manière dont l'ensemble des personnes feront fonctionner l'équipe.
- 2.3 L'offre doit également comprendre des détails au sujet des dispositifs d'examen de l'assurance qualité et de l'assurance technique interne du soumissionnaire.
- 2.4 Le plan de mise en œuvre, notamment un diagramme de Gantt ou un échéancier de projet indiquant le déroulement détaillé des activités qui seront entreprises et leur calendrier respectif.
- 2.5 Montrer la manière dont vous prévoyez d'intégrer des mesures de durabilité à l'exécution du contrat.

SECTION 3 : Structure de gestion et personnel essentiel

- 3.1 Décrire la méthode de direction générale en matière de planification et d'exécution du contrat. Inclure un tableau d'organisation pour la gestion du projet en décrivant la relation entre les postes et désignations clés. Fournir une feuille de calcul pour montrer les activités de chaque catégorie de personnel ainsi que le temps alloué à leur implication.
- 3.2 Fournir les CV des membres du personnel essentiel qui sera employé pour soutenir la mise en œuvre de ce projet en utilisant le format ci-dessous. Les CV doivent montrer les qualifications dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services.

Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés

Nom du membre du personnel	[insérer]
Poste pour cette mission	[insérer]
Nationalité	[insérer]
Compétences linguistiques	[insérer]
Formation/Qualifications	<i>[Résumer formations à l'université ou autre formation spécialisée du membre du personnel en indiquant les noms des établissements d'enseignement, les dates et les diplômes ou qualifications obtenus]</i> [insérer]
Certifications professionnelles	<i>[Fournir des détails des certifications professionnelles dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services]</i> ▪ Nom de l'établissement : [insérer] ▪ Date de certification : [insérer]
Emploi/Expérience	<i>[Lister tous les postes occupés par le membre du personnel (en commençant par le poste actuel, par ordre chronologique inversé) en indiquant les dates, noms des organismes, nom du poste occupé et lieu de l'emploi. En ce qui concerne l'expérience accumulée au cours des cinq dernières années, détailler le type d'activités entreprises, le degré de responsabilités, le lieu des affectations et toute autre information ou expérience professionnelle considérée comme pertinente dans ce cadre]</i> [insérer]
Références	<i>[Fournir noms, adresses, numéro de téléphone et courriel pour deux (2) références]</i> Référence 1 : [insérer] Référence 2 : [insérer]

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus décrivent correctement, à ma connaissance, mes qualifications, expériences, et d'autres informations pertinentes à mon sujet.

Signature du membre du personnel

Date (jour/mois/année)